

COMPTE RENDU – COREPS Île-de-France
Comité de pilotage 2025
Réunion du vendredi 07 Février 2025

Sur les participants au groupe de travail

Céline ARNAUD (**FCCS CFE-CGC**) - celeenarnaud@gmail.com
Céline FABRE (**FCCS CFE-CGC**) - celine.fabre@culture.gouv.fr
Joachim SALINGER (**CGT**) - joachim.salinger@gmail.com
Dominique ROBERT (**SNTPCT**) - dominique.robert.cm@gmail.com
Rémi LOURDELLE (**F3C CFD**) - rlourdelle@f3c.cfd.fr
Franck LAFFITTE (**FASAP-FO**) - "frank-lafitte-tresorier@fasap.fo.fr"
Christine NISSIM (**SYNAVI**) - admin@surnaturalorchestra.com
François BEN AIM (**SYNDEAC**) - fbasyndeac@gmail.com
Wilfried WENDLING (**SYNDEAC**) - WilfriedWendling@LaMuseencircuit.onmicrosoft.com
Thierry BORDAS D'ARMOR (**UNSA**) - thierry.d.armor@gmail.com
Philippe BELLOT (**Les Forces Musicales**) - bellot@opera-massy.com
Charlotte BARTISSOL (**Scene ensemble**) - charlotte.bartissol@proquartet.fr
Olivier MICHEL (**Scene ensemble**) - direction@lapop.fr
Clémence DUCASSE (**Les forces musicales**) - clemence.ducasse@orchestre-ile.com
Wally BAJEUX (**Scène Indépendante**) - valerinabajeux@gmail.com
Matthieu PETIT (**Ekhoscenes**) - matthieu@littlebros.onmicrosoft.com
Loredana RONCA (**FSICPA/SYNAVI**) - laformulecollectif@gmail.com
Guillaume ROCHE (**SMA**) - g.roche@usineachapeaux.fr
Aurélie THUOT (**SMA**) - aurelie@label-adone.com
Yohann CHANRION (**SNSP/Scène Ensemble**) - y.chanrion@agglo-pvm.fr
Vincent CAIRE (**la scene independante**) - caire.vincent@yahoo.fr
Sarah MATHON FERUE (**FNAR**) - sarahmathon.liledelatortue@gmail.com
Yannick GUILLO (**AMRF**) - stouen-en-brie.maire@wanadoo.fr
Deborah (**Intercommunalité de France**) - d.munzer@ville-nogentsurmarne.fr
Veronique VEAU (**Départements de France**) - veronique.veau@departement77.fr
Isabelle GUENNEAU (**DRIETS-IDF**) - isabelle.guenneau@drieets.gouv.fr
Stéphanie TOURE (**CRIDF**) - Stephanie.Toure@iledefrance.fr
Malou GUYOMAR (**CRIDF**) - Malou.GUYOMAR@iledefrance.fr
Claire GUILLEMAIN (**Politismos**) - ClaireGuillemain@CLAIREGUILLEMAIN.onmicrosoft.com
Stéphane ESNAULT (**DRAC IDF**) - stephane.esnault@culture.gouv.fr
Jean-Emmanuel DAO (**DRAC IDF**) - jean-emmanuel.dao@culture.gouv.fr
Marina WATREMEZ (**DRAC**) - marina.watremez@culture.gouv.fr
Isabelle RISBOURG (**DRAC IDF**) - isabelle.risbourg@culture.gouv.fr
Franck DARRAS (**DRAC IDF**) - franck.darras@culture.gouv.fr

Introduction et ordre du jour

La réunion est ouverte à 10h par Stéphane Esnault pour la DRAC Île-de-France et par Stéphanie Touré pour le Conseil Régional d'Île-de-France

- Stéphane Esnault souligne l'importance de valider les travaux à venir pour 2025, en insistant sur la production de statistiques et de données et sur la lutte contre le travail illégal.
- Stéphanie Touré remercie les participants pour le travail engagé en 2024 et exprime l'intérêt de continuer à réfléchir ensemble sur les thématiques de l'emploi et de la récolte de données précises.

Présentation des travaux de 2024 et objectifs pour 2025

Claire a expliqué que le comité de pilotage se réunit une à deux fois par an pour planifier et veiller à la bonne articulation des travaux. Elle a présenté les trois groupes de travail constitués en 2024 : l'un sur l'emploi, la formation et l'observation de l'emploi, le deuxième sur les politiques culturelles, et le troisième sur le travail et les conditions de travail. Elle a souligné l'importance de l'observation de l'emploi et de la lutte contre le travail illégal, ainsi que la nécessité de disposer d'un véritable observatoire de l'emploi pour objectiver les ressentis.

Claire Guillemain, en charge de l'animation du COREPS rappelle le rôle du COPIL et présente un bilan des activités des groupes de travail, soulignant les remarques et préconisations qui ont été remontées des trois groupes de travail en 2024 :

- Emploi, formation, observation de l'emploi ;
- Politiques culturelles ;
- Travail et conditions de travail.

Elle rappelle également les remarques et attentes exprimées en termes de méthodologie (cf support joint à ce compte-rendu).

Discussion sur les thématiques et propositions

- Christine Nissim regrette que le travail sur les espaces de travail n'ait pas suffisamment abouti faute de participants (et notamment de représentants de lieux).
- Il est rappelé que la question des espaces de travail peut être discutée dans d'autres cercles et notamment les schémas d'orientation (SOLIMA, SODAC...)
- Joachim Salinger insiste sur la priorité de la lutte contre le travail illégal et a proposé de promouvoir le dispositif GIP café culture au niveau des collectivités. Il a également évoqué la nécessité de reconnaître certaines maladies professionnelles dans le secteur du spectacle.

- Vincent Caire soulève des préoccupations concernant les spécificités des représentations parisiennes et les incertitudes autour du FONPEPS et du Pass culture.
- Stéphane Esnault indique que la personne en charge du Pass Culture à la DRAC pourrait venir présenter des éléments au COREPS mais que le dispositif reste géré par un établissement indépendant.
- Christine Nissim trouverait important de traiter le sujet des dossiers de demande de subvention (lourdeurs administratives, source de RPS). La question serait de savoir si ces dossiers pourraient être moins longs, moins lourds, plus uniformisés.
- Yannick Guillo témoigne de difficultés identiques dans les petites communes rurales et l'intérêt de travailler au niveau des communautés de communes.
- François Ben Aim rappelle en préambule que le contexte actuel est totalement préoccupant pour le spectacle vivant subventionné et que les incertitudes sont nombreuses. Il propose de cultiver la transparence de l'usage des fonds publics comme cela a été instauré dans le cadre du dialogue au sein du GT « politiques culturelles ». Il est important que la qualité du dialogue qui a été mis en place dans ce groupe perdure.
- Yannick Guillo rappelle que tous les budgets des collectivités sont transparents et accessibles en ligne. Il rappelle également qu'un EPCI n'est pas une collectivité. A ce titre, la compétence culturelle est optionnelle et il faut l'avoir choisie (c'est le cas dans quelques EPCI de Seine-et-Marne).
- Olivier Michel rappelle qu'il est utile pour les participants d'avoir les documents ou éléments en amont des réunions pour pouvoir les étudier.
- Loredana Ronca insiste sur le souhait de faire quelques réunions en présentiel et a minima les COPIL car les échanges manquent de spontanéité. Elle demande également le calendrier des réunions 2025 le plus en amont possible.
- Sarah Mathon souhaiterait que, si le sujet de la coopération est traité en 2025, il puisse l'être sous l'angle des droits culturels.
- Claire Guillemain répond que si le groupe de travail sur les politiques culturelles travaille sur des exemples concrets, il faudra bien évidemment intégrer des sujets transversaux, ce qui donnera aussi de la matière à des thématiques souhaitées par les participants mais souvent envisagées de manière trop large (éco-responsabilité, droits culturels...).
- Yohann Chanrion souligne— sur la question de la lourdeur administrative des dossiers, que le sujet principal est la multiplication des appels à projets qui deviennent ingérables. Il est essentiel que le COREPS soit également l'espace où il est possible de faire écho à la situation économique catastrophique pour nombre de structures culturelles.

- Olivier Michel suggère de créer un sous-groupe pour traiter de l'impact économique des baisses de financements.
- Christine Nissim propose de collecter des données sur les lourdeurs administratives et de faire des propositions aux collectivités.
- Wally Bajoux souhaiterait que le COREPS traite les accidents graves (y compris accidents mortels) des techniciens comme cela a été le cas dans un théâtre parisien.
- Claire Guillemain rappelle que le COREPS n'a pas vocation à se substituer à des instances nationales (notamment CNPS) et que certains sujets ne peuvent être traités au sein du COREPS car ils concernent d'autres instances (par exemple les maladies professionnelles, la prévention de la désinsertion professionnelle ou encore la pertinence d'un CHSCT de branche).

Synthèse des thématiques des groupes de travail pour 2025

Claire Guillemain résume les grandes thématiques issues des réflexions de ce COPIL :

- **Groupe de travail 1 : Emploi, formation, observation de l'emploi**
 - Priorité à donner à l'observation de l'emploi pour objectiver la question de la baisse des financements publics et ses conséquences sur l'emploi des intermittents. Ces travaux sont à mener avec France Travail, la DRIETS et les organismes paritaires des branches (AFDAS, AUDIENS). Le service de Stéphane Esnault sera fortement impliqué dans ce groupe de travail et Stéphanie Touré a indiqué s'impliquer également dans ce groupe.
- **Groupe de travail 2 : Politiques culturelles**
 - Poursuite du dialogue partenaires sociaux, collectivités territoriales, Etat en mettant notamment en avant les questions de coopération et voir comment certains projets ont pu se construire.
- **Groupe de travail 3 : Travail et conditions de travail**
 - Déclinaison de la convention de lutte contre le travail illégal en Île-de-France pour aboutir dans l'année à un texte consolidé. Il sera indispensable de travailler avec les services de la DRIETS et en bon intelligence avec les autres COREPS qui avanceront également sur ce sujet dans leurs régions respectives.
 - La question de la lourdeur administrative des dossiers pourrait être traitée dans ce groupe de travail dans le cadre de sous-groupe à condition de trouver des partenaires engagés dans cette réflexion (notamment au sein des collectivités territoriales).

Conclusion

- Claire Guillemain a proposé de refaire un comité de pilotage (COPIL) à l'automne pour évaluer l'avancement des travaux. Elle remercie tous les participants. La séance est levée à 11h50.

